

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, convoquée par le maire, monsieur Jean Pierre Monette, pour être tenue au 91, chemin des Fondateurs, le 20<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2017, à dix-neuf heures, où il sera pris en considération les sujets suivants :

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017 (BUDGET)

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020;
6. Période de questions sur le budget;
7. Levée de la séance.

Le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Hélène Cummings et Ève Darmana et MM. les conseillers Jacques Bissonnette, Marc Perras, Mark D. Goldman et Michel Richard formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de M. le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

(1.)  
2017.12.281

#### **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017**

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 soit ouverte.

ADOPTÉE

(2.)  
2017.12.282

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉ par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(3.)  
2017.12.283

### CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'avis de convocation ait été fait conformément à l'article 150 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

ADOPTÉE

(4.)  
2017.12.284

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Monsieur Jean Pierre Monette, maire, explique le budget 2018 et les changements par rapport au budget 2017.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2018. Chacun des projets seront analysés par le conseil et réalisés conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

REVENUS :	Budget 2017	Budget 2018
Taxe foncière générale	2 337 324 \$	2 411 415 \$
Sûreté du Québec	323 748 \$	318 231 \$
Environnement	38 633 \$	37 975 \$
Tarification – aqueduc	37 216 \$	37 993 \$
Tarification – ordures ménagères (service)	190 728 \$	191 248 \$
Tarification – déneigement	553 634 \$	552 594 \$
Taxes sur les immobilisations	45 587 \$	20 127 \$
Autres taxes	4 323 \$	4 097 \$
Taxes de secteur	32 006 \$	32 265 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 986 \$	4 764 \$
Compensation terres publiques	83 886 \$	83 886 \$
Min. Transports (ch. La Minerve)	61 490 \$	61 490 \$
Hygiène du milieu	111 202 \$	88 679 \$
Collecte des ordures et recyclables	224 965 \$	158 274 \$
Autres recettes de sources locales	108 561 \$	128 877 \$
Imposition de droits et intérêts	242 524 \$	260 284 \$
Transferts (incon. et conditionnels)	302 189 \$	302 189 \$
Contrat poste d'accueil	18 846 \$	18 902 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 722 848 \$</b>	<b>4 713 290 \$</b>
<b>DÉPENSES :</b>		
Administration générale	1 015 921 \$	996 607 \$
Sécurité publique	587 077 \$	660 380 \$
Transports	1 530 545 \$	1 568 551 \$
Réseau de distribution de l'eau	48 548 \$	48 180 \$
Enlèvement et destruction des ordures	403 431 \$	402 352 \$
Protection de l'environnement et autres	169 831 \$	125 736 \$

Aménagement et urbanisme	189 547 \$	226 817 \$
Loisirs et culture	474 895 \$	535 016 \$
Frais de financement	53 058 \$	48 265 \$
Remboursement sur cession (incendie)	-340 024	0
Financement	519 347 \$	337 070 \$
Financement fonds roulement	38 335 \$	19 473 \$
Activités d'investissement	226 190 \$	0
Affectations surplus	-99 931 \$	-114 910 \$
Affectation surplus réservé	-103 922 \$	-157 047 \$
Affectation (autres)	10 000 \$	10 000 \$
Autres		6 800 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 722 848 \$</b>	<b>4 713 290 \$</b>

CONSIDÉRANT que les dépenses prévues pour l'année 2018 balancent avec les revenus prévus, si un poste de dépense nécessite moins de fonds que ceux budgétés, la différence pourra être portée par résolution à un item déficitaire sans pour autant amender le budget.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
 APPUYÉ par le conseiller Jacques Bissonnette  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Minerve pour l'exercice financier 2018, telles que décrétées ci-haut, soient adoptées.

ADOPTÉE

(5.)  
 2017.12.285

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION  
 2018-2019-2020**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
 APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020.

ADMINISTRATION	2018	2019	2020	TOTAL
Construction façade hôtel de ville		50 000\$		50 000\$
Aménagement floral, rocaille hôtel de ville		10 000\$		10 000\$
Réaménagement du kiosque postal	40 000\$			40 000\$
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Toiture (garage incendie)	25 000 \$			25 000 \$
Construction d'un bâtiment (premiers répondants)	125 000\$			125 000\$
<b>TRANSPORTS</b>				
Équipements de voirie	30 000\$			30 000\$
Réfection et entretien du chemin Isaac-Grégoire	66 000\$	50 000\$	50 000\$	166 000\$
Réfection du chemin des Fondateurs		35 000 \$		35 000\$
Réfection du chemin des Fondateurs / Pionniers	70 000\$			70 000\$
Réfection du chemin Després	20 800\$	180 000\$		200 800\$

Prolongement de trottoir	18 000\$	18 000\$		36 000\$
<b>URBANISME</b>				
Réorganisation des archives		10 000\$		10 000 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Aménagement des descentes publiques	9 000\$	5 000\$	5 000\$	18 000\$
Aménagement musée		25 000\$		25 000 \$
Rangement salle communautaire -cuisine	25 000			25 000\$
Terrain de balle - réaménagement	28 500\$			28 500\$

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020.

ADOPTÉE

(6.) **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET**

(7.)  
2017.12.286 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
 APPUYÉ par le conseiller Mark D. Goldman  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 35.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
 Suzanne Sauriol  
 Directrice générale et  
 secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
 Jean Pierre Monette  
 Maire

Je soussignée, certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2017.12.284, 2017.12.285.

\_\_\_\_\_  
 Suzanne Sauriol  
 Directrice générale et  
 secrétaire-trésorière